

# CA du 6 février 2018

Ouverture de la séance par M. le Proviseur à 18h03. 19 votants

1. Approbation du compte rendu du CA du 7 .12.17 : aucune remarque formulée ;

**VOTE** : ADOPTE à l'UNANIMITE

2. DOTATION GLOBALE HORAIRE 2018-2019 : M. Le Proviseur fait passer des documents aux membres du CA et présente les changements ;

- Premier document proposé par M.BOYER, proviseur, document issu de la Commission permanente du 30.01.18  
En 2017-2018, la DGH est égale à 1191.45 heures  
En 2018-2019, la DGH sera réduite à 1162.25h, soit une différence négative de **-29.20 h**  
  
A structure égale , si ce n'est en 1<sup>ère</sup> la perspective d'ouvrir une deuxième 1<sup>ère</sup> L ( donc de fermer une 1<sup>ère</sup> STMG), et en classe terminale d'ouvrir une 3<sup>ème</sup> TSTMG ( et fermer une T L).  
Le CA doit voter la répartition et non la dotation. Il a fallu, dans notre répartition, faire l'économie de 30h pour s'aligner sur la DGH.
- La dotation pour 2018-2019 est donc de 1162.25 heures, dont 1052 heures postes et 110.25 HSA (heures supplémentaires /année)  
Les changements les plus significatifs sont effectués sur les dédoublements en lettres et en histoire-géo en classe de secondes.  
Chaque année il était possible de faire des dédoublements de classe chaque semaine. L'an prochain, on dédoublera par quinzaine seulement.  
Tout le monde s'accorde pour dire que l'enseignement du français est la clé de la réussite des élèves.

Les élus des enseignants proposent aux membres du CA de voter une motion.

Celle-ci concerne les effectifs par classe ne pouvant être supérieurs à 32 élèves.

M. le Proviseur indique que l'accord tacite avec le rectorat était en effet de maintenir au Lycée Gide des classes à 32 élèves maximum, les salles de classe étant pour certaines trop exigües et la sécurité n'étant plus garantie au-delà de ce nombre.

Les élus des enseignants soulignent qu'il n'est pas question de gérer les modifications et la pénurie de moyens, entre collègues.

**VOTES :**

1) La DGH :

**Contre : 11**

**Abstention : 3**

**Pour : 5**

2) Motion des enseignants et des représentants des parents associés :

**Contre : 0**

**Abstention : 4**

**Pour : 15**

M. Le Proviseur propose alors de convoquer une nouvelle commission permanente et un nouveau CA prochainement pour qu'un nouveau vote soit effectué et validé.

Donc réunion de la commission permanente le jeudi 8/02/2018 à 17h30 au CDI et nouveau CA le mardi 13.02.2018 à 18h au CDI.

**3. ECHANGE avec Schriesheim.**

**M. BOYER remercie le comité et M. Leprêtre, vice-président du comité de jumelage Uzès-Schriesheim, pour l'excellence de ce jumelage.**

Mme la gestionnaire du lycée, explique la proposition de faire un vote pour les allers et retours de cet échange ; elle déclare que le plafond de la participation demandée aux familles ne sera pas supérieur à 73 euros.

De plus pour le voyage des lycéens de France vers l'Allemagne, le tarif SNCF ne pourra pas dépasser la barre de 150 euros par élève.

**VOTE : ADOPTE à l'UNANIMITE**

**4. DON de la MDL :**

La Maison des lycéens a voté un don de 10 euros par élèves= 230 euros, en direction des correspondants allemands venant de Schriesheim.

La MDL a fait aussi un don pour l'internat de 160 euros pour les sorties cinéma et théâtre.

**VOTE : ADOPTE à l'UNANIMITE**

**5. CONVENTIONS :**

a) Avenant à la Convention pour les installations sportives entre la Région, la mairie d'Uzès et le Lycée Gide.

L'utilisation des installations sportives est supportée financièrement par La Région.

**VOTE : ADOPTE à l'UNANIMITE**

b) Convention avec l'UGAP : les marchés d'achat d'énergie de l'UGAP sont renouvelés afin d'en assurer la continuité, le marché « ELECTRICITE 1 » est à renouveler pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Une convention est signée entre le lycée Gide et l'UGAP portant sur le marché Electricité.

**VOTE : ADOPTE à l'UNANIMITE**

**6. Prise de parole de M.VERDIER, conseiller régional :**

Bonne nouvelle pour les travaux de l'ancienne gendarmerie : le recours fait par les riverains n'étant pas suspensif, l'appel d'offres va pouvoir démarrer. Les travaux pourront commencer dès septembre 2018, et la livraison pourrait se faire en septembre 2020. Ce sera une entreprise générale qui fera tout et gèrera les différents corps de métier.

Pour la mosaïque : une rencontre a eu lieu avec le maire d'Uzès et La Région, à Montpellier, pour trouver un consensus.

Président de séance : M. Le Provisieur



Secrétaire de séance : G.TRONG, représentante des personnels non enseignants, infirmière.

Signatures :



Fait à Uzès, le 12.02.18